

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)



- Durée : 7H (1 jour)



- Nombre de personne : 4 à 12 participants

- Date de formation : A définir avec l'entreprise ou en fonction du calendrier

- Lieu : Intra-entreprise ou Salle de formation

- Public : Exécutant réalisant des travaux non électriques sur des véhicules électriques (peinture, tôlerie, mécanique, nettoyage...)



- Pré-requis : Être apte à réaliser les opérations liées à son métier

Formation accessible aux personnes handicapées, au cas par cas après entretien.

A noter : le retour du devis doit se faire 15 jours avant la date de formation, après récupération du bon de commande.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Mettre en œuvre les méthodes et procédures pour effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité des véhicules électriques sous tension.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

1. Introduction et présentation du stage.

2. Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule

3. Aspects réglementaires

4. Les grandeurs électriques et domaines de tension,

- Courant,
- Tension,
- Puissance,
- Énergie, ...

5. Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.

- Véhicules électriques,
- Véhicules hybrides.
- Réseau électrique de traction et de service.
- Grandeur électrique.

-----> Références Réglementaire :

- Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail Norme NF C 18-550 de l'AFNOR.

PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)

PRATIQUE :

Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510
- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.
- Évaluations pratique et théorique (QCM).

ATTRIBUTION FINALE :

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

VALIDATION :

- QCM
- Pratique

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

- Tous les 3 ans

6. Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.

- Les accumulateurs,
- Les générateurs électriques...

7. Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs

- Les risques électriques et leurs conséquences.
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Classe de matériel.
- Très basse tension (TBT).
- Précaution à prendre en cas de présence d'électrolyte liquide.

8. Les mesures de protection contre les chocs électriques

9. Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550

10. Les habilitations électriques.

- Définitions.
- Différents titres d'habilitation.
- Responsabilités.
- Zones à risque électrique.

11. Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité

12. Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules

- Mise en sécurité d'un véhicule électrique, travaux hors tension et travaux sous tension...

13. L'identification et le repérage des conducteurs électriques

14. Les incidents et les moyens d'y remédier

15. Conduite à tenir en cas d'accident électrique

16. Test d'évaluation individuelle